

Moderne et tournée vers l'avenir, Longueuil est la ville-centre de l'agglomération de Longueuil qui regroupe plus de 456 912 personnes. Longueuil se distingue par la qualité des services essentiels qu'elle offre à sa population, par sa programmation culturelle riche et variée, de même que par son fort potentiel de développement économique. Forte de ses 360 ans d'histoire, Longueuil propose aussi un milieu de vie stimulant et accueillant propice à l'épanouissement des familles, dans lequel se côtoient de grands espaces verts, des quartiers résidentiels et urbains paisibles ainsi qu'un milieu d'affaires prospère. Elle offre une rémunération globale et une gamme d'avantages sociaux concurrentielles. La Ville souscrit également à un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage la progression de ses employés au sein de son organisation.

Titre de l'emploi :

Superviseure ou superviseur des activités aquatiques et de loisir - Temporaire

Direction:

Culture, sport et développements des communautés

Catégorie :

Bureau et technique

Type d'engagement :

Temporaire / contractuel

Salaire:

34,49\$ - 47,00\$

Horaire:

Article 26.01 - 34 heures (4,5 jours/semaine)

Lieu de travail :

Centre sportif Rosanne-Laflamme - 7405, Terrasse du Centre, SH

Concours numéro :

CSDC - 2025 - 21 (E)

Durée de l'affichage :

Du 2025-04-17 08:00 au 2025-05-02 23:59

Mandat:

La superviseure ou le superviseur des activités aquatiques et de loisir planifie, coordonne, contrôle, réalise et évalue les activités et les opérations et assure la mise en place des programmes du département. Le titulaire supervise le personnel affecté aux activités aquatiques et de loisirs ainsi qu'aux événements sportifs de la division. La ou le superviseur(e) s'assure de la qualité du service à la clientèle et de la gestion opérationnelle des installations aquatiques et de loisir.

La personne assure la logistique et la bonne marche des opérations qui lui sont confiés et agit à titre de personne ressource auprès du personnel et des collaborateurs externes, elle supervise également le personnel relié à son champ d'activité.

Exigences:

- Diplôme d'études collégiales en technique de gestion et d'intervention loisir ou toute autre formation jugée pertinente;
- Posséder la certification relative aux cours de sauveteur national;
- Une (1) à deux (2) années d'expérience pertinente à la fonction dont une certaine expérience en supervision de personnel;
- Bonne connaissance du français;
- Avoir des aptitudes en organisation, en communication et en travail d'équipe;
- Connaissance des programmes de la Croix-Rouge et de la Société de Sauvetage;
- Connaissance de la législation et de la règlementation régissant les installations aquatiques;
- Leadership, initiative, jugement, autonomie et sens du service à la clientèle;
- Posséder un permis de conduire valide;
- Bonne connaissance de la Suite Microsoft Office (Word, Excel, Outlook, et PowerPoint), système de requêtes et plaintes (ARI), logiciel de gestion des loisirs (Ludik).

Exigence supplémentaire :

• Réussite du test de connaissances (article 9.04 a).













La Ville applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Ce programme est conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et a été mis en place dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics. Dans ce cadre, nous invitons les employés et les candidats à compléter leur profil en répondant aux questions qui ont pour objet d'identifier les personnes membres de ces groupes. Certaines mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs

besoins. Si applicable, veuillez préciser vos besoins particuliers reliés à votre handicap en ajoutant un document dans la section informations professionnelles. Les renseignements recueillis lors de cette identification ne serviront qu'aux fins de l'application de la Loi et seront strictement confidentiels. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue.

Processus de sélection :

Afin de s'arrimer aux nouvelles réalités du télétravail et de l'organisation flexible du travail, prendre note que la Ville de Longueuil privilégie des processus de sélection en vidéoconférence, et ce, tant pour les employés internes que pour les candidats externes.

Lors du dépôt de votre candidature, nous vous saurions gré de bien vouloir joindre à votre profil Manitou tous les documents pertinents à l'analyse de votre candidature, et ce, avant la fin de la période d'affichage.

Également, prendre note que le processus de sélection débute uniquement une fois que l'affichage est terminé. Pour les candidats retenus, les premières correspondances se feront par courriel. Merci de rester à l'affût de ces derniers et de consulter régulièrement vos courriels indésirables.

longueuil.quebec/emplois

